

Plan Local d'Urbanisme

Modification simplifiée n°01

Procédure prescrite par délibération
du conseil municipal en date du 06/06/2024



ERRATUM

Une erreur a été constatée dans le dossier s'agissant de la numérotation de la modification simplifiée. En effet, il s'agit de la modification simplifiée n°1 du PLU d'AUBAIS, et non pas la modification simplifiée n°2.

Cette modification est en réalité la 1ère modification simplifiée depuis la 1ère révision générale approuvée en date du 21/05/2019.

Cette erreur est sans impact sur le contenu réglementaire du dossier.

Cependant, ce dossier sera rectifié en ce sens dès la mise à disposition du public et avant son approbation par le conseil municipal.

Le Maire,
Angel POBO